

FOCUS N° 248

Ifop Opinion

Abstention aux municipales : entre prise de distance avec la politique locale et dévitalisation du fait communal en milieu rural



CONTACTS IFOP :

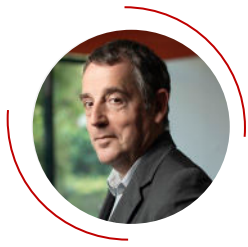
contact@ifop.com

Jérôme Fourquet

Ifop Opinion

Tél. : 01 45 84 14 44

EDITION AVRIL 2026



L'Edito

par Jérôme Fourquet

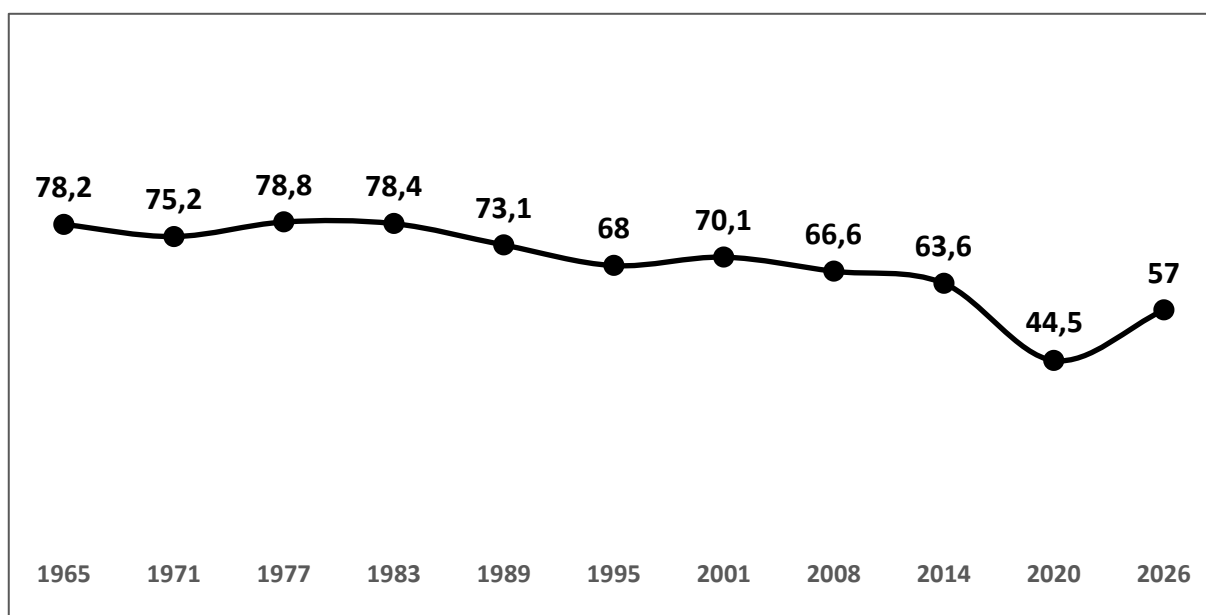
Abstention aux municipales : entre prise de distance avec la politique locale et dévitalisation du fait communal en milieu rural

Après l'abstention record (55%) enregistrée au premier tour de élections municipales de 2020, scrutin s'étant déroulé alors que la psychose du virus du Covid 19 gagnait tout le pays, la question du niveau de participation aux élections municipales de 2024 taraudait candidats et commentateurs. Allait-on retrouver un taux équivalent voire supérieur à celui des municipales de 2014 ou bien ce scrutin allait-il constituer une nouvelle étape dans la baisse tendancielle de la participation se dessinant élection municipale après élection municipale ?

1. Une prise de distance croissante avec la politique, y compris locale

Avec une participation de seulement 57%, la question a été tranchée au soir du premier tour. Ce taux s'inscrit en recul de près de 7 points par rapport au scrutin de 2014 et comme le montre le graphique ci-dessous, la courbe de la participation a poursuivi sa trajectoire baissière.

L'évolution de la participation au 1er tour des élections municipales en métropole depuis 1965



Nous sommes donc en présence d'un phénomène tendanciel s'inscrivant sur la longue durée, dont nous devons identifier les ressorts à l'œuvre. Quand on interroge les abstentionnistes, ces derniers évoquent d'abord l'incapacité de la politique à répondre à leurs besoins et à améliorer leurs conditions de vie. Cette impuissance perçue du politique est ressentie, alors même qu'il s'agit d'une élection se déroulant dans la commune, échelon par excellence de la proximité. Le fait que l'action des maires et des municipalités, pourtant en charge du quotidien, ne soient plus perçues par tant de Français comme quelque chose de suffisamment important ou significatif pour qu'ils se mobilisent et indiquent leur préférence en la matière, en dit long à la fois sur la crise du politique et sur la dépolitisation de toute une partie de la population, qui ne se sent ni représentée, ni écoutée, ni intégrée dans la communauté démocratique. Le mode de fonctionnement et les compétences des collectivités territoriales, tout comme les oppositions politiques et leur incarnation dans des personnalités et des figures locales, représentent un univers et un monde obscur pour beaucoup de Français, qui ont décroché de la politique, même locale. Illustration parmi d'autres, quand 74% des Français pouvaient citer le nom de leur maire en 2017, ils ne sont plus désormais que 60% à pouvoir le faire¹. Ces « décrocheurs » se sont recentrés sur leur quotidien, leurs proches et leurs hobbies, quand pour d'autres, ce sont les fins de mois difficiles et les difficultés sociales qui les ont détournés du débat politique et municipal.

¹ Cf François Kraus : Municipales : les prémices de la présidentielle ? Dynamiques électorales locales et nationales à la veille du scrutin. Note de la Fondation Terram. Mars 2026

Cette prise de distance vis à vis de la vie publique locale frappe de plein fouet la presse quotidienne régionale, dont la raison d'être était précisément de donner à voir et de raconter la vie du territoire, les initiatives et les prises de décisions des municipalités, mais également les controverses et les débats locaux. Comme l'ont bien montré David Medioni et Jean-Laurent Cassely, la diffusion de la presse quotidienne régionale recule, au profit de pages Facebook locales, canaux d'information non institutionnalisés et moins généralistes et faisant la part belle à la subjectivité et à des informations ciblées, touchant grâce à la magie des algorithmes, des publics de niche ou affinitaires². Le déclin de la presse quotidienne régionale et la hausse tendancielle de l'abstention aux élections locales (lors des dernières élections régionales de juin 2021, l'abstention avait atteint près de 67%³), constituent deux symptômes jumeaux de ce retrait et de désintérêt civique et citoyen. Et ce n'est d'ailleurs pas un hasard si l'audience de la PQR se maintient chez les seniors, tranche d'âge parmi laquelle la participation aux élections municipales est la plus élevée et qu'inversement les 18-35 ans, qui se sont beaucoup plus massivement abstenus, lisent très peu la presse locale.

2. Effet d'âge et effet de génération

Ces écarts très marqués selon l'âge des citoyens ne sont pas nouveaux et renvoient pour partie à ce que les sociologues appellent un « effet d'âge » (qu'ils distinguent de « l'effet de génération »). Cet effet d'âge désigne des comportements qui sont propres à un âge donné et que l'on observe quelle que soit l'époque ou la période.

Ainsi, comme le montre le tableau suivant, comparant le taux de participation par tranche d'âge aux élections municipales de 2008 et en 2026, le taux de participation des jeunes est resté relativement stable dans le temps et nettement plus faible que dans la moyenne de la population et à fortiori que parmi les seniors. Symétriquement, ces derniers se caractérisaient déjà il y a 18 ans, comme la tranche d'âge la plus participative. Cette stabilité du niveau de la participation aux deux extrémités de la pyramide des âges à près de 20 ans d'écart, nous met sur la piste d'un effet d'âge.

Chez les jeunes, l'intérêt pour la politique locale, la démarche de s'inscrire sur les listes électorales⁴ comme celle de voter sont historiquement moins répandus que parmi les seniors, disposant de davantage de temps pour suivre l'actualité locale, et par ailleurs en général plus sédentaire résidentiellement et plus assidus à « leur » bureau de vote, dans lequel ils ont leurs habitudes.

² Cf « Je l'ai lu sur Facebook ». Quand l'info disparaît, il reste la rumeur. in Vers des déserts médiatiques en France. Note de la Fondation Jean Jaurès. Novembre 2025

³ Cf notamment sur ce sujet : Abstention aux régionales : manifestation spectaculaire de la crise de foi républicaine. J. Peltier et J. Fourquet. Note de la Fondation Jean Jaurès. Juin 2021

⁴ L'inscription est désormais certes automatique à 18 ans, mais nombreux sont les jeunes de 20 à 35 ans à ne plus résider dans la commune de leurs parents où ils ont été inscrits initialement.

Comparaison du taux de participation au 1^{er} tour des municipales par tranches d'âge entre 2008 et 2016.

	2008	2026	Ecart
18-24 ans	41%	44%	+3 points
25-34 ans	50%	46%	-4 points
35-49 ans	72%	58%	-14 points
50-64 ans	80%	57%	-23 points
65 ans plus	75%	70%	-5 points
<i>Ensemble</i>	69%	57%	-12 points

Source : Enquête participation INSEE 2008 et Ifop 2026

Mais parallèlement à cet effet d'âge structurel, la comparaison des chiffres à 18 ans d'écart fait également apparaître un effet générationnel, c'est-à-dire une caractéristique ou un comportement propre à une cohorte générationnelle donnée. Ainsi, alors qu'en 2008 le taux de participation était encore très élevé parmi les tranches d'âges intermédiaires (les 35-64 ans), ce taux a beaucoup reculé en 2026 parmi les personnes se situant désormais dans ces âges. Alors qu'il y a 18 ans, la participation structurellement faible parmi les moins de 35 ans grimpait très significativement après 35 ans, le gain de participation est désormais nettement moins spectaculaire après 35 ans. Les générations qui ont aujourd'hui entre 35 et 64 ans semblent nettement moins civiques et moins intéressées à l'enjeu municipal et communal, que les générations qui avaient le même âge en 2008. Les prochains scrutins nous diront si arrivés dans la séniorité, ces 35-64 ans adopteront par effet d'âge un réflexe de participation électorale plus élevé ou si l'effet de génération aboutira à une chute de la participation parmi ces futurs 65 ans et plus. Si l'on se base sur les données actuelles, les deux phénomènes semblent d'ores et déjà à l'œuvre parmi les seniors d'aujourd'hui, qui par effet d'âge sont toujours les plus nombreux à voter, mais parmi lesquels le taux de participation s'est déjà un peu érodé par rapport à ce que l'on observait parmi les 65 ans et plus en 2008 (-5 points de participation), du fait de l'arrivée à l'âge de la séniorité de l'avant-garde d'une cohorte générationnelle moins civique.

3. Une campagne électorale escamotée.

Parallèlement à ces déterminants structurels de l'abstention, la participation a également été fragilisée par des éléments conjoncturels au premier rang desquels une actualité internationale particulièrement chargée. Cette dernière a monopolisé l'attention médiatique réduisant à la portion congrue la bande passante disponible pour traiter de la campagne des élections municipales.

Ainsi, l'année 2026 commença le 3 janvier par une saturation des écrans par les images stupéfiantes de l'opération commando menée par les Etats-Unis pour capturer le président vénézuélien Maduro dans sa résidence de Caracas. Quelques jours plus tard, Donald Trump réitérait son « besoin » de contrôler le Groenland avant de nier le 9 janvier la souveraineté du Danemark sur ce territoire. En réaction, le 15 janvier, différentes armées européennes envoyaient un contingent de soldats pour réaffirmer la souveraineté danoise sur le Groenland et l'appartenance de ce territoire à l'Union Européenne.

La crise groenlandaise s'était à peine (momentanément ?) apaisée, que l'attention médiatique allait être totalement aimantée par la publication par la justice américaine le 30 janvier d'un nouveau lot volumineux de documents des « Epstein Files ». La découverte de liens entre le prédateur sexuel et de nombreuses personnalités en vue, en France comme à l'étranger, tint en haleine médias et opinion pendant plusieurs semaines. Caroline Lang était interviewée sur sa relation avec Epstein le 5 février sur BFM TV, son père démissionnait le 7 février de la présidence de l'Institut du Monde arabe et c'est le 23 février -soit à 3 semaines du 1^{er} tour des élections municipales- que *Le Monde* publiait une enquête qui fit grand bruit sur « *La troublante intimité du clan Lang avec Jeffrey Epstein* ».

Parallèlement, après l'accalmie observée au Groenland, un nouveau foyer de tensions géopolitiques se ravivait avec l'annonce par Donald Trump, le 26 janvier, de l'envoi dans le Golfe Persique d'un porte-avions et de son groupe aéronaval. Deux semaines plus tard, on apprenait le 13 février (à un mois du premier tour des municipales) qu'un second porte-avions américain allait être déployé dans la zone. Le déclenchement des hostilités intervint le 28 février, avec une première vague de frappes dévastatrices israélo-américaines sur l'Iran.

Ainsi, à partir de la fin janvier, l'espace médiatique français a plongé, d'abord, dans une ambiance de veillée d'armes, experts et généraux en retraite se succédant sur les plateaux⁵, puis à partir de fin février, en émissions spéciales, les informations étant scandées par les duplex avec les envoyés spéciaux déployés dans la zone de conflit et les bilans pluriquotidiens des bombardements aériens israélo-américains et des attaques de drones et de missiles iraniens⁶.

Cette omniprésence de l'actualité internationale dans l'espace médiatique français au cours des premiers mois de l'année 2026 a réduit d'autant le temps d'antenne et d'écran disponible pour traiter de l'actualité nationale et des municipales. Sur les mois de janvier et de février 2014, période précédant les élections municipales qui eurent également lieu en mars cette année-là, *C dans l'air*, programme phare du paysage télévisuel français, ne consacra pas moins de 13 émissions à la politique nationale. En janvier et février de cette année, seules 4 émissions de *C dans l'air* ont traité de ce sujet contre 36 évoquant la situation internationale.

Mais la campagne des municipales n'a pas uniquement souffert de la concurrence d'une actualité internationale très chargée. Elle a également pâti du fait que le camp présidentiel décide, selon la formule désormais consacrée, « d'enjamber le scrutin ». Contrairement à ce qu'on observait lors des campagnes municipales se déroulant avant l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron, la coalition présidentielle, peu implantée sur le terrain et redoutant sans doute une déconvenue électorale, présenta très peu de listes estampillées « majorité présidentielle ». A quelques exceptions près (Annecy, Lille, Bordeaux...), les candidats macronistes se présentèrent le plus souvent dans le cadre de listes d'union et de rassemblement (la plupart du temps avec la droite). De la même façon, les membres du gouvernement et le couple exécutif se sont très peu impliqués dans la campagne et n'ont pas multiplié les déplacements sur le terrain ou les meetings. La faible présence de représentants du camp présidentiel et le non-engagement de l'exécutif dans la campagne ont dénationalisé ce scrutin. Traditionnellement dans les villes, grandes et moyennes, les élections municipales s'apparentaient à des élections de mi-mandat et revêtaient une dimension nationale, une partie des électeurs se mobilisant pour soutenir ou pour sanctionner les représentants du camp présidentiel.

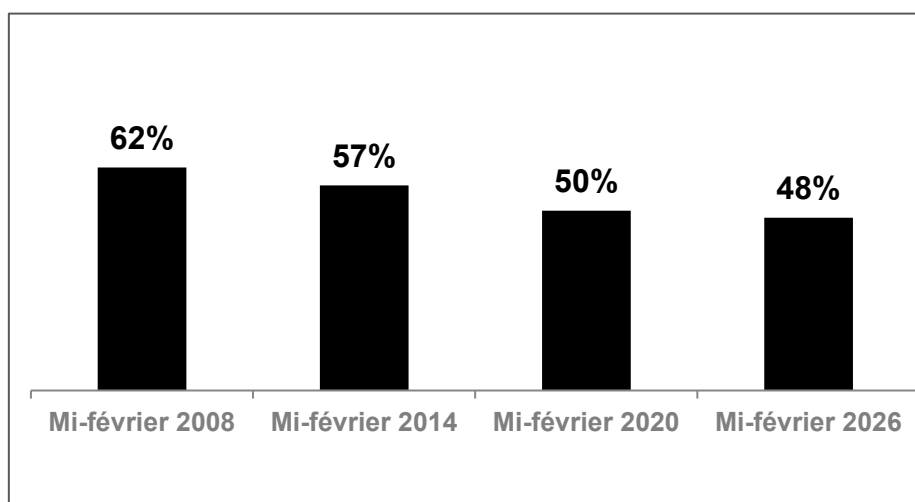
⁵ BFM TV lançant par exemple à la fin du mois de janvier une nouvelle émission centrée sur les tensions géopolitiques et intitulée « Le Quartier Général ».

⁶ Voir sur ce point Matthieu Deprieck et Fabrice Février : *Guerre au Moyen-Orient : l'épreuve du direct, les cartes rebattues des chaînes info, la résilience des JT*. Note de la Fondation Jean Jaurès. Mars 2026

Cette année, ce ressort a beaucoup moins fonctionné, ce qui a sans doute pesé à la baisse sur la participation. D'après les données de l'Ifop, 74% des électeurs ayant participé aux municipales cette année indiquaient que leur vote ne tenait pas compte de l'action du président et du gouvernement, contre 65% seulement par exemple lors des élections municipales de 2008⁷.

L'enjambement de la campagne par le camp présidentiel et sa conséquence : la neutralisation du traditionnel vote sanction dans les villes, ont contribué à affaiblir l'importance de ce scrutin aux yeux des Français comme des médias, accaparés par ailleurs par une actualité internationale très chargée⁸. Ces facteurs conjoncturels se sont ajoutés au phénomène tendanciel de la prise de distance avec la vie politique locale, évoqué précédemment. Ce désintérêt croissant peut être mesuré grâce à un baromètre de l'Ifop, qui quantifie tous les mois quels sont les sujets ayant animé les conversations des Français. Comme l'indique le graphique ci-dessous, à la mi-février 2008, pas moins de 62% des Français avaient évoqué avec leurs proches la campagne des élections municipales, qui allait se dérouler quelques semaines plus tard dans le courant du mois de mars. Cette présence des municipales dans les conversations de nos concitoyens n'a fait depuis que de reculer scrutin après scrutin pour atteindre le score de 48% cette année.

2008-2026 : Evolution de la part de Français ayant parlé avec leurs proches de la campagne pour les élections municipales



Cette moindre appétence ne s'est pas observée que lors de la campagne, mais également au soir du premier tour et à l'annonce des résultats. Les soirées électorales organisées par les trois principales chaînes (TF1, France2 et France3) avaient rassemblé pas moins de 14,2 millions de téléspectateurs au soir du premier tour des municipales le 9 mars 2008. Six ans plus tard, l'audience cumulée était tombée à 11,4 millions le 23 mars 2014 et le 15 mars dernier, ce chiffre s'établissait à seulement 10,8 millions. Depuis 2008, les chaînes d'information en continu sont certes montées en puissance, mais les soirées électorales proposées par les grandes chaînes demeurent un point de repère structurant et le fait que ces programmes voient leur audience s'effriter singulièrement (- 25% de téléspectateurs par rapport à 2008) constitue un indice supplémentaire du désintérêt d'une part croissante de la population avec ce rendez-vous électoral.

⁷ Ce scrutin se déroulant un an après l'arrivée à l'Elysée de Nicolas Sarkozy s'était caractérisé par un fort vote sanction contre la droite (avec la perte de villes comme Strasbourg, Reims, Saint-Etienne, Amiens, Metz, Caen ou Rouen), motivation qui contribua sans doute à soutenir la participation qui s'établit à 66,6% soit près de 10 points de plus que cette année.

⁸ Les exigences croissantes de l'ARCOM (instance ayant succédé en 2022 au CSA) en matière de citations des différents candidats et de temps de parole ont par ailleurs rendu la couverture des scrutins locaux nettement plus complexe par les médias audiovisuels, dont certains ont pu choisir, plus ou consciemment, de moins « traiter » ce type d'élections.

4. Une baisse de la participation nettement plus forte dans les communes rurales.

Après avoir évoqué les différents ressorts de l'abstention, il nous faut maintenant nous pencher sur l'évolution de la participation en fonction des strates de communes, car comme on va le voir, si la baisse de la participation a été un phénomène général, elle a été nettement plus marquée dans certains types de communes.

Comparaison du taux de participation au 1^{er} tour des municipales entre 2014 et 2026 en fonction de la taille de la commune.

Taille de la commune	2014	2026	Ecart
Moins de 1000 habitants	77,2%	66,1%	-11,1 points
De 1000 à 3499 habitants	68,4%	59,6%	-9,2 points
De 3500 à 9999 habitants	65%	57,2%	-7,8 points
De 10 000 à 19 999 habitants	60,2%	54,7%	-5,5 points
20 000 habitants et plus	55,7%	52%	-3,7 points
<i>Ensemble</i>	63,6%	57%	-6,6 points

De manière traditionnelle, en 2014⁹ comme en 2026, le taux de participation a été nettement plus élevé dans les communes rurales que dans les villes. Mais parallèlement, c'est précisément dans ces espaces ruraux que la baisse de la participation a été la plus forte avec un recul de près de 10 points dans les communes de moins de 3500 habitants, contre un recul de seulement 3,7 points dans les villes de plus de 20 000 habitants.

Dans les communes de moins de 1000 habitants, la fin du panachage, pratique qui consistait pour l'électeur à pouvoir biffer des noms de candidats d'une liste ou à en ajouter d'autres, a certes modifié la donne et supprimé un ressort puissant qui pouvait inciter au vote. Le dépouillement des votes et la proclamation des résultats était en effet dans ces villages l'objet d'une attention particulière de la part de nombreux habitants qui pouvaient ainsi jauger la popularité d'un tel ou la disgrâce de tel autre, dans une configuration mêlant la démocratie la plus élémentaire et rivalités ou relations interpersonnelles. Toutefois, dans les communes de 1000 à 3500 habitants, la possibilité du panachage n'a pas été supprimée entre 2014 et 2026¹⁰ et pourtant la participation y a également beaucoup reflué. La fin du panachage ne peut donc pas expliquer à lui seul l'importante baisse de la participation dans le monde rural.

De la même façon, la parité hommes/femmes sur les listes, qui n'était jusqu'à présent pas obligatoire dans les communes de moins de 1000 habitants, est entrée en vigueur pour ce scrutin. Cette disposition, critiquée par certains maires ruraux car rendant, selon eux, plus difficile la constitution des listes dans les petites communes, a sans doute pu jouer également à la baisse sur la participation, dans la mesure où cette dernière

⁹ Nous avons retenu 2014 comme point de comparaison, car le scrutin municipal de 2020, marqué par la pandémie du covid-19, a été une élection trop atypique.

¹⁰ La suppression du panachage et le passage au scrutin de listes proportionnelles sont intervenus pour les communes de 1000 à 3500 habitants lors du scrutin de 2014.

chute significativement quand le nombre de listes en présence dans une commune passe de deux à une seule, nous y reviendrons. Toutefois, cette imposition de la parité n'est pas intervenue entre 2014 et 2026 dans les communes de 1000 à 3500 habitants¹¹, et pour autant la participation a y aussi significativement reculé.

Pour résumer, les nouvelles règles électorales (fin du panachage et parité) introduites lors de ce scrutin dans les communes de moins de 1000 habitants ont contribué à y accroître la baisse générale et significative de la participation dans les zones rurales. Dans les communes de 1000 à 3500 habitants, strate de communes se rattachant également au monde rural, la baisse de la participation a en effet été de 9,2 points, alors même que les règles électorales n'avaient pas été modifiées pour ce scrutin pour ce type de communes. La baisse est plus accusée encore dans les communes de moins de 1000 habitants, -11,1 points. Il existe donc un écart de 1,9 point entre le recul de la participation entre ces deux strates de communes, différentiel que l'on peut attribuer au seul effet de la modification des règles électorales dans les communes de moins de 1000 habitants.

D'autres facteurs doivent donc être convoqués pour expliquer cette chute importante de la participation dans les communes rurales. L'un d'entre eux réside dans la diminution du nombre de listes en présence dans ce type de communes. D'une manière générale, quand une seule liste se présente dans une commune, la participation est nettement plus faible, que quand au moins deux listes s'affrontent. Si la présence d'un nombre important de listes ne dope pas significativement et linéairement la participation¹², le fait que l'électeur ait le choix (a minima entre deux listes) ou pas (présence d'une liste unique) joue en revanche puissamment sur la participation. Au premier tour des municipales en 2026, la participation atteignait ainsi seulement 62,5% dans les communes de moins de 1000 habitants dans lesquelles le choix électoral se résumait à une seule liste, contre une participation de 79,3% dans les communes de même taille, où deux listes étaient en concurrence. Même différentiel de participation très substantiel dans les communes de 1000 à 3500 habitants : 52,2% de participation moyenne dans les communes à liste unique, contre 67,5% dans celles où deux listes étaient présentes.

Or, comme le montre le tableau suivant, dans la France des villages, des bourgs et des chefs-lieux de canton, la proportion de communes dans lesquelles une seule liste se présentait (et où le choix offert aux électeurs se réduisait en substance au fait de voter pour cette liste ou de ne pas voter), a nettement augmenté en 2026.

Comparaison de la proportion de communes où une seule liste se présentait au 1^{er} tour des municipales entre 2014 et 2026.

Taille de la commune	2014	2026	Evolution
Moins de 1000 habitants	(*)	79%	-
De 1000 à 3499 habitants	40,8%	52,2%	+ 11,4 points
De 3500 à 4999 habitants	19,6%	29,7%	+ 10,1 points
De 5000 à 9999 habitants	8,4%	17,1%	+ 8,7 points

(*) Les données du Ministère de l'Intérieur ne permettent pas d'identifier pour le scrutin de 2014, le nombre de listes dans cette strate communes.

¹¹ Comme pour la fin du panachage, la parité hommes/femmes sur les listes est entrée en vigueur à l'occasion des élections municipales de 2014 dans les communes de 1000 à 3500 habitants.

¹² Dans les villes de 20 à 50 000 habitants par exemple, la participation passe en moyenne de 53% dans les communes où deux listes s'affrontaient à 52% dans celles où cinq listes étaient présentes.

Dans l'écrasante majorité des communes de moins de 1000 habitants, l'offre électorale se résumait donc à une liste, c'était également le cas dans la majorité de celles de moins de 3500 habitants et dans une part croissante de celles de 3500 à 9999 habitants. Et cette augmentation de la proportion des communes à liste unique a significativement pesé à la baisse sur la participation en réduisant d'autant le choix proposé aux électeurs.

Cette diminution du nombre de listes se présentant dans ces communes et cette chute des vocations¹³ constituent une illustration de l'usure de l'engagement civique dans le monde rural. Mais parallèlement à cette crise des vocations, s'est également manifestée une fatigue démocratique plus générale concernant non pas le fait de se présenter sur une liste, mais touchant l'acte démocratique élémentaire : le vote. Qu'une seule liste ne soit présente ou que les citoyens aient le choix entre deux listes ou plus, dans tous les cas de figure, la participation au premier tour des municipales a en effet reculé dans ces petites communes par rapport à 2014.

Evolution de la participation au premier tour entre 2014 et 2026 dans les petites communes en fonction du nombre de listes en présence

	Communes où se présentait une seule liste			Communes où se présentaient deux listes ou plus		
Nbre d'habitants	2014	2026	Evolution	2014	2026	Evolution
1000 à 3499 h	60,9%	52,2%	-8,7 pts	73,5%	67,7%	-5,6 pts
3500 à 4999 h	56%	47,2%	-8,8 pts	68,3%	62,5%	-5,8 pts
5000 à 9999 h	53%	43,7%	-9,3 pts	64,9%	59,6%	-5,3 pts

On notera toutefois un effet cumulatif des deux phénomènes : la baisse tendancielle de la participation entre 2014 et 2026 est encore amplifiée dans les communes où ne se présentait qu'une seule liste.

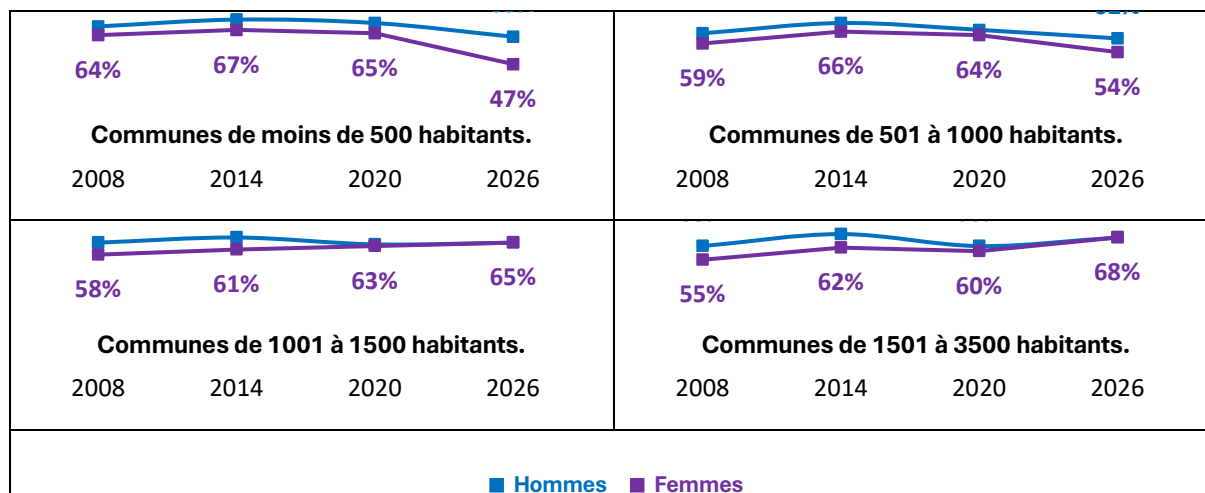
5. Fatigue démocratique et dévitalisation du fait communal en milieu rural

Comme on l'a vu, la diminution du nombre de listes, réduisant le choix électoral à une seule liste dans la majorité des communes rurales, a pesé significativement sur la participation des habitants au scrutin. Cette crise des vocations n'a pas affecté en premier lieu le personnel politique déjà en place. En effet, d'après les calculs de Pierre-Henri Bono¹⁴, par rapport à ce que l'on observait en 2014, la proportion de maires sortants se représentant est demeurée très stable dans les communes de moins de 3500 habitants. On note toutefois dans les plus petites communes une érosion du taux de re-présentation parmi les mairesses (mais ces dernières ne représentaient que 20% des maires en exercice dans ces communes).

¹³ Dans les communes de 100 à 499 habitants, il faut trouver 11 colistiers pour présenter une liste, 15 dans celles de 500 à 999 habitants et 23 dans celles de 1500 à 2499 habitants par exemple. Ce quorum s'avère manifestement de plus en plus difficile à réunir.

¹⁴ Cf *Panorama statistique des élections municipales*. Note de recherche du Cevipof. Collection Municipales 2026. N°1 – mars 2026.

L'évolution de la proportion de maires se représentant dans les communes de moins de 3500 habitants.



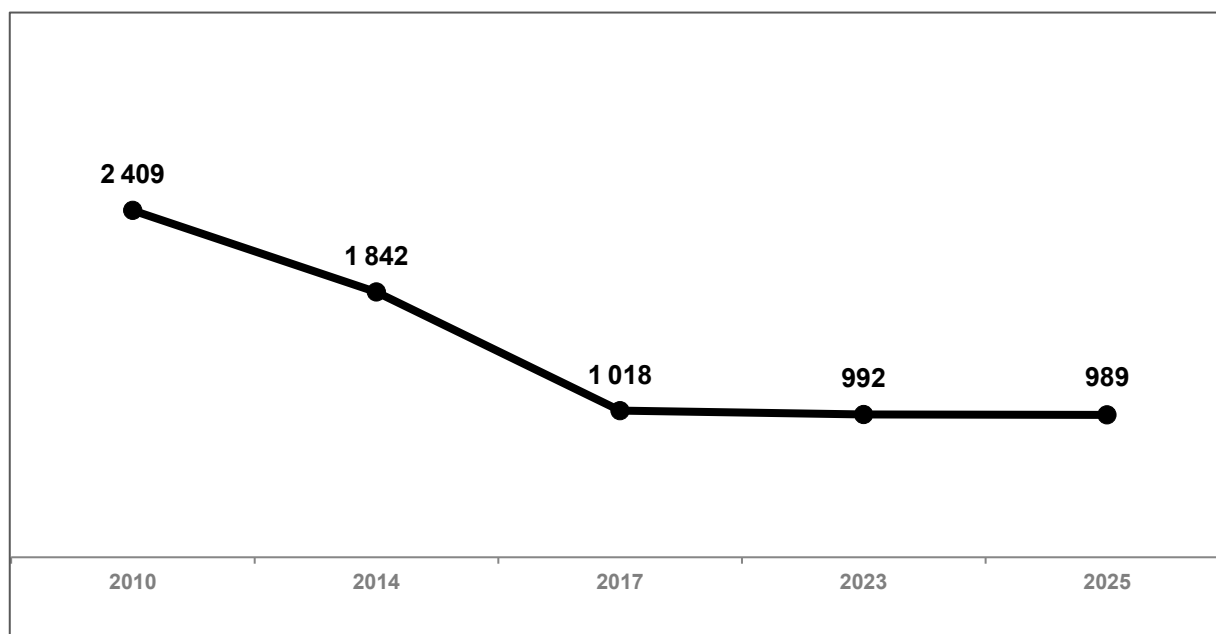
Source : PH. Bono

Si l'offre électorale s'est restreinte, c'est donc d'abord parce que l'appétence pour l'engagement municipal a reculé parmi les habitants des communes rurales et qu'il ne s'est souvent pas trouvé suffisamment de citoyens et de citoyennes (parité des listes oblige) pour constituer une seconde liste face à celle du maire sortant. Tout se passe comme si l'animation de la démocratie locale reposait en milieu rural sur un rôle restreint d'individus engagés et impliqués, mais que ce vivier peinait à se renouveler et à susciter de nouvelles vocations parmi les administrés de ces communes. Face à cette situation, deux lectures sont possibles. L'hypothèse optimiste serait que les habitants de ces communes rurales étant très majoritairement satisfaits de l'action de leur maire (à plus de 70% d'après les données de l'Ifop), la volonté de s'engager pour le remplacer et porter à la mairie une autre équipe municipale n'était guère répandue. L'hypothèse pessimiste tiendrait au fait qu'un nombre croissant d'habitants prendraient leur distance avec la vie locale et municipale et adopteraient une posture de citoyens-consommateurs et non plus de citoyens engagés, attitude d'ailleurs régulièrement dénoncée par les maires, quand ils sont interviewés sur leur quotidien d'élus et leur vécu de premiers édiles¹⁵. Ces deux pistes ne sont pas antinomiques et jouent sans doute de manière cumulative et combinée dans ce déclin de l'engagement local dans les communes rurales par rapport au scrutin de 2014.

Mais un autre paramètre pèse également dans le moindre engouement pour la vie communale. Il trouve son origine dans la modification au plan territorial du paysage institutionnel entre ces deux scrutins. En 2015, la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République) est venue renforcer la logique des intercommunalités. La gestion d'un service commun par l'EPCI devient ainsi la règle et la gestion du service par la commune l'exception. Cette loi relève par ailleurs très significativement le seuil minimal de population autorisé pour un EPCI de 5000 à 15000 habitants. Cette disposition a conduit de très nombreuses communautés de communes à se regrouper et à fusionner. Alors qu'on comptait 2409 communautés de communes en 2010 et que le nombre s'était déjà réduit à 1842 en 2014, au terme de l'application de la loi NOTRe, leur nombre était ramené à 992 en 2023, soit une division par deux par rapport 2014 et par 2,5 par rapport à 2010.

¹⁵ Cf F. Dabi et B. Soccol : *L'écharpe et les tempêtes*. Editions de l'Aube, novembre 2025.

2010-2025 : évolution du nombre de communautés de communes.



Mécaniquement, le périmètre géographique de la plupart des communautés de communes s'est significativement accru, tout comme le nombre de communes les constituant, le nombre moyen de communes par communautés de communes passant de 13 en 2010 à 26 aujourd'hui¹⁶. Si sur le plan administratif et financier, une rationalisation de la carte de l'intercommunalité pouvait sans doute s'entendre, la création de ces structures rassemblant en moyenne une trentaine de communes¹⁷ a incontestablement éloigné les citoyens du pouvoir décisionnaire. De surcroît, les compétences dévolues aux communautés de communes sont loin d'être négligeables et touchent à la vie quotidienne des populations. Elles concernent en effet la création et la gestion des zones d'activités, l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal, la collecte et le traitement des déchets ménagers, mais aussi la gestion de l'eau et de l'assainissement. Le transfert de cette dernière a suscité de nombreuses oppositions¹⁸ de la part de villages qui s'estimaient dépossédés d'une précieuse ressource communale. Vu de Paris ou depuis les grandes métropoles régionales, ce débat peut sembler clochemerlesque et d'un autre temps, mais c'est méconnaître et sous-estimer la place et l'importance de l'eau et des sources à la fois dans l'histoire et l'imaginaire de la France rurale (qu'on pense seulement à *Manon des sources* de Pagnol), mais aussi dans la vie contemporaine de ces territoires, l'approvisionnement en eau saine et non polluée devenant un vrai enjeu¹⁹. D'ailleurs, au terme d'un long combat relayé par plusieurs sénateurs, des maires ruraux viennent d'obtenir l'abrogation de cette décision pour les communes qui avaient jusqu'ici refusées de s'y soumettre. Toutefois, pour la plupart des communes rurales, cette compétence a déjà été transférée et le retour en arrière n'est pas autorisé.

¹⁶ Source : Intercommunalités de France.

¹⁷ Et parfois bien davantage : 79 pour la CC du Terroir de Caux en Seine-Maritime par exemple, 76 pour celle de Mirecourt-Dompaire dans les Vosges, 68 pour celle de la Thiérache du Centre dans l'Aisne ou bien encore 60 pour celle de Saint-Pourçain-sur-Sioule dans l'Allier.

¹⁸ https://www.lemonde.fr/politique/article/2017/12/13/les-communes-font-de-la-resistance-sur-la-gestion-de-l-eau_5229050_823448.html

¹⁹ https://www.lemonde.fr/politique/article/2018/01/30/gestion-de-l-eau-la-rebellion-des-maires-fontainiers-de-l-isere_5249078_823448.html

Qu'il s'agisse de la question de l'eau ou de celle des déchets, du développement économique local comme de l'urbanisme, sur tous ces sujets sources de débats, de demandes ou de récriminations régulières de la part des administrés, les maires ruraux sont désormais obligés de renvoyer vers « l'interco » ou la « com'com' ». Se diffuse ainsi progressivement dans la France des bourgs et des villages, l'idée que « la mairie n'a plus les manettes » sur tous ces dossiers et que la décision et l'action résident désormais ailleurs, dans une structure aux contours flous et au fonctionnement opaque ou complexe. Dans ces territoires ruraux, la commune a toujours été présentée comme la brique élémentaire de la République et comme le précieux creuset où s'exerçait une démocratie à hauteur d'homme. Les habitants des bourgs et des villages se rendaient massivement aux urnes pour élire un maire, qu'il connaissait et croisait fréquemment, lui confiant ainsi la charge des affaires communes et des services de base. Mais au fur et à mesure que la municipalité s'est vue déposséder de son pouvoir d'agir, par insuffisance budgétaire (les communes rurales n'ayant, par exemple, souvent pas la surface financière pour faire face, seules, au traitement des déchets) ou par décision législative, le subtil équilibre qui s'était patiemment construit et sur lequel reposait la démocratie communale a été rompu. Pourquoi encore voter pour le maire du village ou du bourg, s'il n'a plus véritablement prise sur les enjeux du quotidien et si désormais les décisions et les arbitrages se prennent ailleurs ?

La loi NOTRe n'est que la dernière d'une longue série de réformes ayant modifié le paysage institutionnel local. En 2010, un autre texte avait par exemple mis fin à la clause de compétence générale pour les communes, avait rendu obligatoire l'adhésion de chaque commune à un EPCI et inciter à la création de communes nouvelles sur la base de fusions de rapprochements.

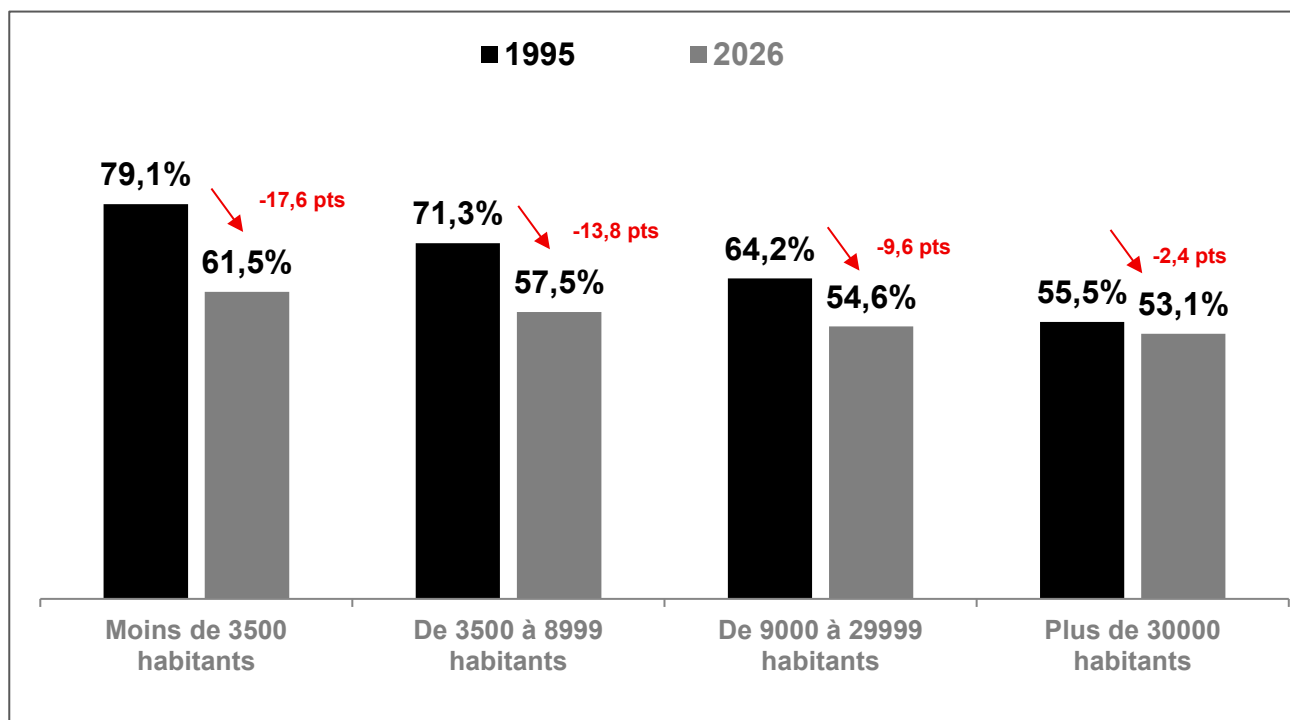
Mais parallèlement à cette modification du cadre institutionnel, la sociologie et la démographie du monde rural ont également nettement évolué en trente ans. Les campagnes françaises, parfois présentées comme immuables, se sont beaucoup transformées durant cette période. Le poids du monde agricole, qui avait déjà diminué depuis les années 1970 et 1980, a encore baissé, le nombre d'agriculteurs étant divisé par plus de deux : 740 000 en 1995 contre 350 000 seulement en 2025. Autres figures traditionnelles du monde rural, les chasseurs virent leurs affectifs se contracter très significativement en passant de 1 520 000 détenteurs de permis de chasse en 1995 à 950 000 en 2025. Ces évolutions ne sont pas anodines dans la mesure où elles ont influé sur la sociabilité locale. Agriculteurs comme chasseurs, mais l'on pourrait également citer les artisans et les commerçants, appartenaient à des réseaux d'interconnaissance qui maillaient ces communes. La plupart d'entre eux étaient nés dans ces villages et dans ces bourgs et connaissaient familialement ou par le biais de fréquentations quotidiennes et anciennes beaucoup des autres habitants. Par-delà ces figures traditionnelles emblématiques, toute une partie de la population rurale jouissait de ce que le sociologue Nicolas Renahy appelle un « capital d'autochtonie »²⁰. Mais au gré du déclin des effectifs agricoles, de la diminution du nombre de commerçants, d'artisans et de chasseurs et de l'arrivée de populations nouvelles non originaires « du coin » attirées par le cadre de vie ou des coûts du logement plus abordables qu'en ville ou que dans les couronnes péri-urbaines, la sociabilité locale s'est transformée et les réseaux d'interconnaissance se sont distendus. Nombreux sont les maires ruraux à déclarer aujourd'hui qu'ils ne connaissent plus qu'une part de la population de leur commune, alors qu'il y a une trentaine d'années, leurs prédécesseurs disposaient d'une bien meilleure connexion et osmose avec leurs administrés d'alors. L'émergence de cette nouvelle population rurale, non issue du terroir et moins insérée dans le tissu associatif ou relationnel local, est apparue au grand jour lors de la mobilisation des gilets jaunes. Quand les maires des zones concernées se sont rendus sur les ronds-points ou les barrages filtrants, ils ont souvent constaté que toute une frange des personnes présentes, bien qu'habitant dans la commune ou à proximité, leur était inconnue²¹.

²⁰ Cf Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale. La Découverte 2010.

²¹ Cf par exemple Antoine Bernard de Raymond et Sylvain Bordiec : *Sociologie des gilets jaunes. Reproduction et luttes sociales*. Le bord de l'eau. 2024

Et quand on compare l'évolution de la participation électorale sur trente ans dans les différentes strates communales, sa spectaculaire chute dans les petites communes s'éclaire alors²².

**1995-2026 : Evolution de la participation du 1^{er} tour des municipales
en fonction de la taille de la commune.**



La modification profonde de la composition de la population rurale n'a pas été sans effet sur la sociabilité villageoise, comme sur le sentiment d'appartenance à une communauté locale, qui s'appelle institutionnellement une... commune et pour la direction de laquelle on est amené à voter aux élections municipales. Parallèlement, la création de vastes communautés de communes et la mutualisation dans ces EPCI de nombreuses compétences ayant trait à la vie quotidienne des habitants et qui relevaient historiquement des municipalités ont contribué à affaiblir le pouvoir communal. La mairie du village ou du bourg n'étant plus un lieu et un enjeu de pouvoir et de décision, pourquoi alors se rendre aux urnes ?

L'impressionnante chute la participation électorale aux élections municipales dans les communes rurales depuis 30 ans acte ainsi l'érosion de la vitalité démocratique dans ces territoires sous l'effet de la montée en puissance des structures intercommunales. Dans ce contexte, ne serait-il pas temps de faire élire l'exécutif de ces dernières au suffrage universel direct, dès lors que se sont-elles qui désormais concentrent beaucoup des prérogatives régissant le quotidien des habitants des espaces ruraux ?

²² Les données sur la participation au premier tour des municipales de 1995 selon la taille de la commune sont issues de « Le comportement des ruraux lors des élections municipales de juin 1995 ». Isabel Boussard et Jean Chiche. *Economie rurale* n°237. Janvier-Février 1997.

Retrouvez toutes les analyses Ifop Focus sur www.ifop.com

Ces analyses sont publiées par le Département Ifop Opinion.
Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Jérôme Fourquet – Directeur du Département Ifop Opinion
Auteur de *Métamorphoses françaises*. Le Seuil. 2024

Récemment publiés

- N°247 :** *Témoign, acteur et révélateur : Amazon au cœur de l'évolution des modes de consommation des 25 dernières années*
- N°246 :** *Les Etats-Unis, toujours un allié sûr ? Quand Trump ébranle l'image de l'Amérique*
- N°245 :** *Géographie électorale du Front populaire.*
- N°244 :** *Voyage dans la France hydroponique*
- N°243 :** *Retour sur un séisme électoral*
- N°242 :** *Le modèle étato-consumériste. La France dans l'impasse*
- N°241 :** *Course à la mer et poursuite de l'étalement urbain : La crise Covid a amplifié les mouvements de population déjà à l'œuvre*
- N°240 :** *#MeToo en France : Le regard des Français sur les affaires les plus médiatisées*
- N°239 :** *La vitalité de « l'économie de débrouille » : Symptôme du désarrimage des catégories populaires et (en mineur) des aspirations à une alter-consommation*
- N°238 :** *Classes moyennes en tension. Entre vies au rabais et aides publiques insuffisantes*
- N°237 :** *« Les absents n'ont pas toujours tort ». Analyse de la progression de l'absentéisme au travail*
- N°236 :** *Emeutes : premiers éléments de diagnostic*
- N°235 :** *Où sont passées les premières et deuxième lignes ?*
- N°234 :** *« Je t'aime, moi non plus : les ambivalences du nouveau rapport au travail »*
- N°233 :** *Le nouveau rôle central des managers et l'enjeu de la reconnaissance au travail*
- N°232 :** *« Plus rien ne sera jamais comme avant » dans sa vie au travail*
- N°231 :** *Macron- Le Pen : deux France face à face*
- N°230 :** *L'archipel électoral mélenchoniste*



Everything starts with people